



GAZETTE DE VIENNE,

DU SAMEDI 1 NOVEMBRE 1766.

De Rome le 8 Octobre.

Le Pape vient de renouveler les ordonnances portant d'ésense de tous jeux de hazard, & S. S. a en même tems enjoint à tous officiers civils d'y tenir exactement la main.

La chereuté de l'huile se joignant à celle des autres denrées, M. Spinelli président des vivres en a acheté pour son compte une certaine quantité, qu'il a fait venir de *Sora* pour être distribuée sans augmentation de prix par les Marchands en détail, précaution, qui à ce qu'on espère, sera suffisante jusqu'au tems de la prochaine recolte, laquelle promet d'être abondante.

Le Baron d'*Osten* Ministre du Roi de *Dannemark* à la Cour de *Naples* est arrivé ici lundi dernier pour se rendre ensuite à sa destination.

De LISBONNE, le 16 Septembre.

Mecredi dernier, Don Antoine d'*Almada*, nouveau Gouverneur des *Isles Açores*. s'embarqua avec sa famille & quelques autres personnes sur le Vaisseau *la Notre-Dame de bon Succés*, qui partit le lendemain pour l'*Isle de Terceira*.

On mande d'*Opporto* qu'il en est parti depuis peu cinq Bâtimens de transport avec le Régiment de *Bragance* qu'on envoie dans ces *Isles* pour en prendre possession, au nom du Roi, en vertu d'une

ces-

cession que plusieurs Nobles du Pays, & entr'autres, les Comtes de *Ribeyra* & de *Castel-Mellor* ont faites à Sa Majesté des terrains qu'ils y possédoient. Le Roi a accordé en dédommagement à ces derniers le titre de Marquis & a donné au Comte de *Castel-Mellor* un bien de 30,000 liv. de rente, qui appartenoit ci-devant aux Jésuites: Sa Majesté se propose aussi de dédommager le Comte de *Saint-Michel* & les autres anciens Propriétaires.

De CADIX le 29 Septembre.

Voici le détail de la cargaison des Bâtimens *Espagnols* arrivés le 24 dans notre port, dont on a parlé l'ordinaire dernier.

Pour le compte du Roi, 15,679 piastras fortes, en argent monnoyé, & 6949, en six lingots d'or; 11 onces de perles, 400 furons de tabac, & 2690 flacons de tabac en poudre; & pour le compte des particuliers, 1609367 piastras fortes, en or & en argent monnoyé, & 100,031 en lingots d'or, de 426 castillans de bijoux en or, en argent & en ivoire; 4300 caisses de sucre, 215 quintaux de bois de Campêche, 135 barres de bois de Guayac, 81 plateaux de bois de Caobes, 1118 cuirs en poil, 73 furons de cacao, 11 caissons de tabac, dont un de *Sigarras*; deux caissons d'écaille, & deux de chocolat en pâte, & quelques autres productions du Pays. Indépendamment de cette cargaison, il y avoit à bord du Vaisseau le *Brillant* 200,040 piastras fortes, en argent monnoyé, & six caissons d'argent travaillé, transbordés du Navire *Espagnol* la *Sainte-Barbe* qui a fait naufrage dans le canal de *Babama* en revenant de *Honduras*. Le reste de la cargaison de ce Navire, qui consistoit en 2000 furons d'indigo & autres marchandises, & qu'on évaluoit à un million de piastras, a été perdu, & l'équipage, qui étoit assez nombreux, a péri, à l'exception de neuf ou dix personnes.

D'ALHUCEMAS le 10 Septembre.

Le 30 du mois dernier, il a passé aux environs de cette Ville un Corps de six mille hommes de Cavalerie & de trois mille d'Infanterie, commandé par *Muley Aly*, fils aîné du Roi de *Miroc*, par un autre fils de ce Prince, & par le Bachi de *Tanger*, Capitaine-Général de cette Côte. Le 31, un détachement de la Cavalerie approcha de la Ville jusqu'à la portée du fusil, sous les ordres du second fils du Roi, & il fut salué par une salve de quinze coups de canon de cette Place, auxquels il répondit par quelques décharges de mousqueterie. Il y eut plusieurs démonstrations d'amitié entre les Chefs *Moures* & notre Gouverneur. Le fils aîné du Roi de *Miroc* a exigé une pleine satisfaction de la désobéissance des habitans de *Viniburiega*, de leur résistance à la paix & de la mort injuste du Lieutenant *Espagnol* Don *Joseph Munoz*; il a fait punir de mort trente-cinq des plus coupables, & il a envoyé à *Tanger* cinq cens familles, après avoir détruit leurs habitations. Le 7 & le 8 de ce mois, *Muajamet Huidar*, Major-Général de l'armée *Maure*, vint complimenter ici notre Gouverneur qui lui rendit tous les honneurs dus à sa qualité.

De VERSAILLES le 18. Octobre.

Le Comte de *Noailles*, Grand d'*Espagne* de la première Classe & Gouverneur du Château & de la Ville de *Versailles*, s'est rendu, le 15 de ce mois, au Convent des Peres Récollets: il a été reçu, en cérémonie, à l'entrée de leur Eglise, par le Pere *Maurice Mit*, Provincial, à la tête de toute la Communauté; & il a été reconnu Pere & Syndic Apostolique de ce Couvent & Protecteur de tous les Récollets de *France*.

Le Roi a nommé le sieur de *Calonne*, Maître des Requêtes, à l'Intendance de *Metz*, vacante par la nomination du sieur de *Bernage de Vaux*,

à l'une des places de Conseiller d'Etat Surnuméraire.

Le Marquis de *Blosset*, Ministre Plénipotentiaire du Roi à la Cour de *Danemarck*, & le Marquis de *Barbantane*, l'un des Chambellans du Duc d'*Oléans* & Ministre Plénipotentiaire de Sa Majesté auprès du Grand-Duc de *Toscane*, ont pris congé du Roi, le 11 pour se rendre à leur destination.

De PARIS le 20 Octobre.

Le corps de la Comtesse de *Toulouze* fut transporté, le 5 de ce mois, à *Rambouillet* où il fut enterré le lendemain; l'inhumation, ainsi que le convoi, se fit sans cérémonies & sans pompe, comme elle l'avoit ordonné. Les États de *Bretagne* ont fait célébrer, le 11 dans l'Eglise des *Feuillans*, un Service pour le repos de l'âme de cette Princesse.

Pierre Foucault, né à *Abbeville*, y est mort, le 4 de ce mois, âgé de près de cent cinq ans. Depuis l'âge de quinze à seize ans il avoit toujours été d'une santé très-foible & avoit essuyé beaucoup de maladies: il est mort d'une indigestion. Son pere avoit vécu jusqu'à l'âge de cent sept ans, & son ayeul, qui étoit *Garde-Chasse*, avoit été tué par un *Braconnier* à l'âge de quatre-vingt dix-sept ans.

De LONDRES le 17 Octobre.

Le Roi vient d'assigner au Duc de *Cumberland* une Rente de neuf mille livres sterling, payable hors des Revenus de la Couronne, en attendant que le parlement ait pourvû à l'Entretien des Branches cadettes de la Maison Royale.

L'Adresse, présentée dernièrement au Roi par le Lord Maire, les Echevins & la Bourgeoisie, étoit conçue en ces termes.

TRES GRACIEUX SOUVERAIN.

„ Nous, les très humbles & fideles

Sujets de Votre Majesté de Lord Maire, les Echevins & Bourgeois de la Cité de *Londres*, assemblés en Conseil, saisissons avec ardeur & zele l'occasion d'approcher du Trône du meilleur des Rois pour nous acquitter de nos felicitations sur chaque Evenement agréable à V. M. & salutaire à ses Royaumes. L'heureux accouchement de la Reine, Princesse chérie de V. M. & de toute la Nation par les qualités Royales & les vertus dont Elle est ornée, remplit nos cœurs de la plus vive gratitude envers la Providence. L'accroissement de Votre Auguste Famille, SIR, par la Naissance d'une Princesse, ne peut manquer de répandre un excès de joye parmi vos fideles Sujets, puisqu'il leur garantit, ainsi qu'à leur Postérité, une longue continuation des benedictions dont ils ont joui jusqu'à ce jour sous la protection de l'illustre Maison de V. M. D'un autre côté, l'heureux Mariage de la Princesse *Caroline-Matilde* avec le Roi de *Danemarck*, Alliance sur laquelle nous demandons à V. M. la permission de la féliciter, doit procurer la satisfaction la plus complete, non seulement à nous-mêmes, mais encore à chaque Puissance Protestante en Europe. Qu'il nous soit permis, SIR, de Vous assurer que vos fideles Bourgeois de *Londres* seront à jamais disposés à convaincre tout l'Univers que les sentimens affectueux de leurs cœurs sont des-gages de la reconnoissance qu'ils doivent à V. M. pour son attention constante & paternelle, & particulièrement pour la preuve récente de ses tendres égards relativement, aux nécessités de son Peuple. „

Le Roi fit à cette Adresse la Réponse suivante.

„ La sincérité & l'affection avec lesquelles vous prenez part à l'heureux accouchement de la Reine & au Mariage de ma Sœur avec le Roi de *Danemarck*, mon Allié, ne peuvent que m'être très agréables. Je vois avec plaisir que les justes sentimens de la Ville de *Londres*

s'ac-

s'accordent avec les mesures que la nécessité de la conjoncture m'a obligé de prendre pour le soulagement de mon Peuple. J'espère que les effets en seront conformes à mes desirs, qu'elles tranquilliseront les esprits & qu'elles écarteront les calamités qui sembloient augmenter de jour en jour..

Les Dépêches arrivées d'Allemagne le 15 de ce mois à la Cour & d'autres lui communiquées par le Ministre du Roi de Prusse y ont encore occasionné ce jour-là la tenue d'un grand Conseil, dans lequel il a aussi été question de divers Reglements tendant à ramener l'abondance dans cet Etat, & à faire enfin cesser les Troubles que la cherté des vivres continue encore de causer dans diverses Provinces. L'objet important des dettes publiques & des intérêts considérables qui en résultent, occupent aussi constamment l'attention du Ministre, & l'on espère qu'il sera remis à la prochaine séance du Parlement des projets propres à délivrer la Nation de ce fardeau & à diminuer les Taxes & les impôts sous lesquels elle gémit.

Les Yachts, qui ont transporté la Reine de Danemarck en Hollande, sont rentrés dans la Tamise, à l'exception d'un seul, qui doit ramener en Angleterre quelques Personnes, qui accompagneront S. M. jusqu'à Altena. L'Amiral Keppel, qui a commandé le convoi, a eu hier l'honneur de saluer le Roi, qui l'a reçu très-gracieusement.

La Nouvelle de la croisière, que les Corsaires de Salé & d'Alger ont établie en grand nombre vers les isles Açores, & celles des Canaries, de Madère, & du Cap-Vert, pour y intercepter les Flottes Portugaises, qui reviennent du Brésil & de Goa, cause de l'inquiétude à nos Marchands, dont plusieurs sont en quelque sorte inté-

ressés à l'heureuse arrivée de ces Flottes.

De la HAYE le 19 Octobre.

Avant hier, les Membres de la Société Academique de Peinture, dont le Prince Stadhouder a bien voulu accepter le titre de Doyen & de Protecteur, donnerent dans leur Chambre de Conférence un splendide Repas, & firent tirer le soir un beau Feu d'artifice sur le Princegragt. Le Théâtre représentoit le Temple de Minerve, décoré de Déeses & d'ingénieuses Inscriptions, superbement illuminé. Une symphonie continuelle accompagna le Repas, pendant lequel S. A. S. fut installée en qualité de Doyen & de Protecteur de la Société & reçut les Marques de l'Ordre. Elle en admit après cela comme nouveaux Membres le Duc de Brunswich, le Prince de Nassau Weilbourg & quelques Personnes de la première distinction.

D'AMSTERDAM le 20 Octobre.

Une Lettre, datée de Cochin le 17 Mars dernier, porte qu'à la nouvelle de l'avantageux Traité de Paix, conclu avec le Roi de Candia, il y avoit eu de grandes Rejouissances dans la Ville le 29 du mois précédent; que depuis une quinzaine de jours, Mr. Buschman, ci-devant Résident à Karc, y étoit arrivé à bord du Vaisseau le Walkeven, ayant laissé Mr. Honing, son Successeur, à Ganron, où celui-ci devoit s'embarquer sur le Navire le Kronenbourg pour se rendre à sa destination, attendu que Karc ne pouvoit être repris qu'au moyen de puissans renforts; qu'au tems que la Place fut emportée d'emblée, non seulement il en coûta à la Compagnie, mais aussi aux Anglois, qui perdirent trois Batimens à mâts & deux Chaloupes dont les chargemens montoient à environ 300 mille Roupies.

SUPPLEMENT A LA GAZETTE DE VIENNE

DU 1 NOVEMBRE 1766.

De Stockholm, le 3 Octobre.

Les Etats ont nommé le Lieutenant Général de *Stackelberg* pour aller, en qualité de leur Représentant, complimenter à *Helsingbourg* la Princesse *Sophie-Magdelaine* de *Dannemarck*, Epouse du Prince *Gustave*, & lui offrir de leur part pour Douaire la Terre de *Stromsbolm*, appartenante à la Couronne, au cas que cette Princesse survive au Prince son Epoux. Dès le soir même, le Baron de *Stackelberg* partit pour exécuter sa Commission.

On est informé par deux Estafettes, arrivées successivement, que le Prince étoit heureusement parvenu le 20 du mois dernier à *Nykiöping*, & que le lendemain S. A. R. avoit passé le *Quarsého*.

De Helsingbourg, le 8 Octobre.

La Princesse Royale de *Dannemarck* a fait, aujourd'hui, le trajet du *Sund*, vers midi, sous le convoi de la Flotille qui avoit été équipée à cet effet, & est heureusement arrivée ici. Le Prince Charles de *Hesse-Cassel* & le Général-Amiral Lieutenant, Comte de *Dannefskiold-Samsøe*, ont accompagné S. A. R. dans ce passage. Elle a été reçue, au moment de son débarquement, par le Prince Royal de *Suede*, qui avoit une Cour des plus nombreuses & des plus brillantes. Cette Princesse a ensuite été conduite au quartier que le Prince occupoit, & les Seigneurs *Danois* qui l'accompagnoient, l'y ont suivie, il y a eu à cette occasion plusieurs Fêtes & entre autres Bal paré.

De COPENHAGUE le 15 Octobre.

Le Comte de *Hamilton* Feld Maréchal au service du Roi de *Suede* est arrivé ici le 11 de ce mois pour complimenter notre Cour au nom de la *Sienne* à l'occasion de l'étroite union qui s'est faite entre les deux couronnes; Son Excellence aura aujourd'hui audience du Roi.

De BREME, le 16 Octobre.

La Reine de *Dannemarck* arriva, hier à midi, en cette Ville, au bruit du canon de nos remparts & au son de toutes nos cloches: la Bourgeoisie & la Garnison étoient sous les armes pour la recevoir. Sa Majesté fut complimentée à son arrivée par une Députation du Magistrat; le soir, elle se promena dans les rues de la vieille & la nouvelle Villes, pour y voir les illuminations qui étoient très belles. Aujourd'hui, vers les onze heures du matin, cette Princesse est partie d'ici pour aller coucher à *Rottenbourg*, d'où elle se rendra demain à *Havbourg*.

De

De HAMBOURG le 20 Octobre.

Le 17 de ce mois sur les 4 heures après midi la Reine de Danemarck arriva à *Harbourg* au bruit du canon. Elle fut reçue à quelque distance de cette ville par un corps de Bourgeois en uniforme verd, & Elle descendit au château. Après y avoir reçu les compliments de la Noblesse &c. Sa Majesté vit du rempart de ce château un feu d'artifice qu'on tira dans l'endroit nommé le *Schweinen-weide*. La ville fut illuminée le soir.

Le lendemain 18 Sa Majesté dina en public & vers les 4 heures après midi Elle passa l'*Elbe*. Sur les 6 heures & demie Elle se rendit à *Altona* au bruit continuel de l'Artillerie des Yachts de *Hambourg*, de ceux d'*Altona* & des autres vaisseaux qui étoient sur l'*Elbe*, ainsi que de celle de nos ramparts. Sa Majesté fut reçue à *Altona* par 16 jeunes filles habillées en bergeres, Elle descendit à l'hôtel du Comte *Ranzoni*. & toutes les maisons de la ville furent illuminées. Dimanche Elle assista au service Divin à l'Eglise *Lutheriene*; Elle dina en public & l'après-midi elle nous fit l'honneur de se rendre en notre ville, dont elle parcourut les places & rues principales.

A son arrivée & à son départ on tira le canon de nos ramparts. M. M. le Syndic *Schuback* & Sénateur *Burmester*, Deputés de notre ville avoient eu auparavant l'honneur de complimenter Sa Majesté, & de diner ensuite à la table du Grand Maréchal, la Reine étant retournée à *Altona* y vit une superbe Illumination & demain Elle doit partir pour continuer son voyage vers *Coppenhague*.

De VIENNE le 1 Novembre.

Toute la Cour est revenue hier en cette Capitale où Madame l'Archiduchesse *Marie-Christine* & le Duc son Epoux sont attendus demain.

On n'a point reçu d'Estafette de *Florence* depuis celle qui en avoit été dépêchée le 21 du mois dernier: mais comme on mandoit en même tems, qu'on n'en enverroit plus, à moins que l'état de la santé de Madame l'Archiduchesse Grande Duchesse ne changeat en mal, on regarde avec raison la cessation de ces Exprès, comme une marque certaine que S. A. R. continué à se porter de mieux en mieux.

La Santé de Madame la Comtesse d'*Apremont-Linden* ne lui permettant plus de continuer les fonctions de l'emploi de Grande Maitresse de Sa Majesté l'Impératrice, elle en a demandé & obtenu la demission, non sans regrets de la part de la Cour, qui a nommé pour la remplacer Madame la Comtesse Douairiere de *Kevenhüller* née Comtesse de *Saint-Julien*.

On a depuis peu reimprimé & affiché ici une ordonnance de l'Impératrice Reine de l'année 1752 contre ceux de ses sujets qui sans en avoir obtenu la permission préalable quittent leur Patrie pour aller s'établir en Pays étranger; & contre les Emissaires qui les seduisent & les Enrolleurs cachés. Cette ordonnance contient 12 articles portant peine de mort contre les dits Enrolleurs & Emissaires, confiscation de biens & privation de Droit de bourgeoisie ainsi que de toute succession éventuelle contre ceux qui se transplanteront ainsi, & peine de 3 ans de prison ou de condamnation aux travaux publics contre ceux qui seront convaincus de leur avoir prêté la main. Il est aussi promis par cette ordonnance une recompense de 24 fis. aux Denonciateurs, & elle excepte cependant de la loi portée les garçons & compagnons de differens metiers relativement aux ordonnances précédentes.